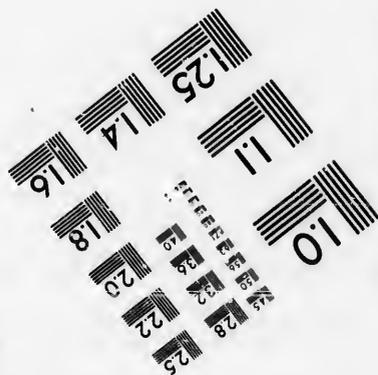
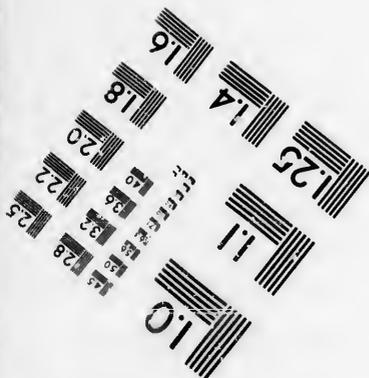
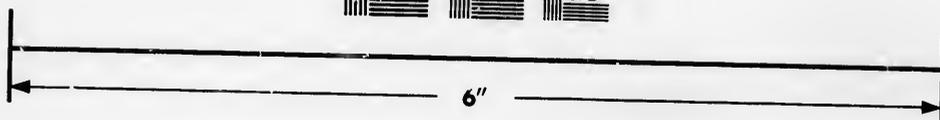
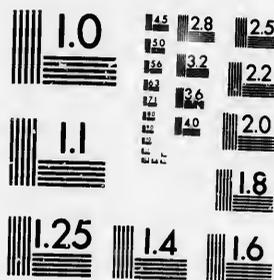


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14570
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

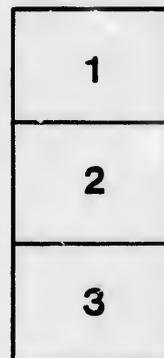
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure.
n à

SOCIÉTÉ CANADIENNE

LIMITED

POUR FAVORISER LA COLONISATION AU CANADA

et le développement des relations Industrielles et Commerciales

ENTRE L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE

1, Place du Théâtre-Français à Paris, 1

NOTICE SUR LE CANADA

RENSEIGNEMENTS LA PROVINCE DE QUÉBEC

et les richesses des concessions de la Société Canadienne

CONDITIONS DE COLONISATION

« Ce qu'il s'agit de faire, c'est de bien traiter les émigrants qui nous arrivent, et le courant d'immigration se fera de lui-même. »

Paroles de l'honorable premier ministre
P.-J.-O. Chauveau, séance de l'Assemblée
législative de Québec (1^{er} décembre 1871).

C
L
c
c
c
F
a
l
l
d
c

SOCIÉTÉ CANADIENNE

LIMITED

POUR FAVORISER LA COLONISATION AU CANADA

et le développement des relations Industrielles et Commerciales

ENTRE L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE

1, Place du Théâtre-Français, à Paris, 1

NOTICE SUR LE CANADA

Origine. — Ce fut Jacques Cartier, navigateur français qui fit la découverte du Canada (Nouvelle-France). Les Français ne commencèrent à s'y établir d'une manière définitive qu'à partir de l'année 1608. C'est à cette époque que remonte la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain; cette ville devint le berceau de la colonie.

Le Canada passa ensuite sous la domination anglaise en 1763; il comptait alors 70,000 habitants d'origine française.

Situation. — La Confédération canadienne comprend aujourd'hui l'immense contrée située entre l'Atlantique à l'Est et le Pacifique à l'Ouest, les Etats-Unis au Sud et l'Océan Arctique au Nord.

Climat. — Bien que situé à peu près sous les mêmes degrés de latitude que la France, ce pays est soumis à un climat plus froid en hiver et un peu plus chaud en été.

L'hiver, le froid est sec, on n'y voit jamais de brouillards ni de pluies; l'été peut être comparé à celui du midi de la France; c'est le pays le plus sain de l'Amérique et voici à ce sujet ce que contiennent les tables de mortalité comparée.

Au Canada	1 décès sur	98 habitants,
Aux Etats-Unis	1	74
En Angleterre	1	46
En France	1	42
En Allemagne	1	40

Population. — La population, qui était en 1763 de 70,000 habitants, s'élève aujourd'hui à 4,588,000 âmes. Montréal, situé sur le Saint-Laurent est la plus grande ville de la Confédération; elle a 142,000 habitants. Québec vient ensuite avec 75,000 habitants.

Instruction publique. — Dans toutes les grandes villes il y a des universités, des collèges, des lycées, des écoles normales, des églises, des hôpitaux, et de nombreuses institutions particulières indiquant une civilisation très-avancée.

Agriculture. — La colonisation et l'agriculture ont fait de grands progrès que les chiffres ci-dessous permettent d'apprécier.

TERRAINS DÉFRICHÉS ET CULTIVÉS :

En 1851.....	1.800.000 hectares.
1861	2.400.000 —
1871.....	3.700.000 —

Commerce et Industrie. — L'industrie forestière, l'industrie minière, l'agriculture et les pêcheries représentent les principales richesses du Canada.

Voici le tableau officiel des exportations pour l'année 1869.

Produits forestiers (1)	Fr. 99.194.815 »
Produits agricoles (2)	60.913.510 »
Animaux et leurs produits	43.847.035 »
Produits des pêcheries	16.213.550 »
Produits des mines	10.647.510 »
Articles fabriqués	8.827.305 »
Articles divers	1.752.795 »
Navires construits à Québec durant l'année pour les ports étrangers	5.400.000 »
Total général des exportations....	Fr. 302.373.905 »

Taux des salaires. — Les salaires y sont très-rémunérateurs, surtout en ayant égard aux prix ordinaires des denrées alimentaires. Le tableau suivant l'indique :

Les Charpentiers gagnent par jour, de Fr.	7 50 à 11 25
Maçons.....	7 50 à 12 »
Plombiers, peintres, vitriers	7 50 à 12 »
Ferblantiers.....	6 25 à 10 »
Serruriers.....	8 » à 15 »
Maréchaux ferrants	6 25 à 10 »
Tourneurs.....	7 » à 12 »
Tailleurs, cordonniers.....	7 50 à 10 »
Hommes de peine.....	5 » à 6 »

PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES :

Pain de 6 livres, de.....	Fr. » 60 à » 80
Farine, les 100 kilos.....	25 » à 30 »
Bœuf, la livre	» 30 à » 40
Porc, —	» 25 à » 40
Mouton, —	» 20 à » 40
Veau, —	» 40 à » 60
Beurre salé, la livre.....	» 75 à 1 »
Beurre frais —	1 » à 1 25

(1) Les bois du Canada ont remporté la 1^{re} médaille d'or à l'exposition de 1867 à Paris.

(2) Les blés ont remporté le 1^{er} prix à Londres en 1851.

Fromage —	• 60 à » 80
Poulets, le couple	1 80 à 2 25
Dindes —	5 » à 11 »
Oies —	4 » à 5 »
Canards —	2 50 à 3 50
Canards sauvages	2 50 à 3 50
Lièvres	» 75 à 1 50
Pigeons	» 55 à » 75

Les légumes frais et secs sont dans les mêmes proportions. Nous y ajoutons ci-dessous la liste des prix des animaux sur pieds.

Vaches laitières, de	Fr. 125 à 175
— extra	175 à 300
Veaux, selon la qualité	40 à 60
Moutons	15 à 40
Agneaux	10 à 20
Porcs	20 à 30
Cheval bonne race	300 à 600

Institutions politiques. — Les institutions politiques de la Confédération sont basées sur le principe du gouvernement responsable.

Il y a, pour la Confédération entière, un Conseil privé responsable envers le Parlement, un Sénat composé de membres inamovibles, nommés par la couronne britannique et une Chambre des communes dont les membres sont élus par le peuple, tous les cinq ans.

Gouvernement de la Confédération. — Le Parlement est chargé de faire les lois commerciales, de veiller à la défense du territoire; en un mot, de tout ce qui a rapport à l'intérêt général de la Confédération.

La ville d'Ottawa, qui possède 22,500 âmes, est le siège du gouvernement central et la capitale de la Confédération.

Gouvernement des Provinces. — Chaque province a un Parlement qui siège dans sa capitale et qui y traite toutes les affaires locales.

Tous les intérêts, grâce à ce système fédératif, sont donc bien représentés et protégés, et aucune province ne peut se trouver sacrifiée au profit d'une autre.

Les provinces sont divisées en départements, qui, à leur tour, sont subdivisés en communes et municipalités de villes et de campagnes, administrées par des maires, conseillers et députés, auxquels il est interdit d'augmenter la dette des municipalités de plus de 2 pour 0/0 de la valeur imposée.

Impôts. — Les impôts perçus par ces municipalités sont employés exclusivement aux travaux publics d'un intérêt local, tels que le drainage, le pavage, l'embellissement des villes, les constructions et l'entretien des ponts et chaussées et des écoles où l'instruction est donnée gratuitement. Le gouvernement ne perçoit aucun impôt direct quelconque; les droits de douane sur les marchandises importées de l'étranger, sur la fabrication des alcools, etc., etc., suffisent à couvrir ses dépenses.

Droits politiques et civils. — Les habitants du Canada jouissent non-seulement de la liberté politique la plus entière et des droits civils les plus étendus, mais encore de la plus grande tolérance en matière de religion et l'instruction est gratuite.

Voies de communication. — Il existe des routes, chemins et voies de communication en grand nombre et dans tous les sens. Des canaux considérables, des lacs qui sont presque des mers intérieures, le fleuve Saint-Laurent où arrivent chaque année plus de 1500 navires d'Europe, sont autant d'artères qui facilitent les relations et le transport des produits. Il y a encore à y joindre les navires à vapeur de la ligne Allan qui vont de Québec à Liverpool et retour. Ces navires quittent l'Angleterre avec la malle le vendredi de chaque semaine, se rendant en droite ligne à Québec et à Montréal pendant la belle saison, et pendant l'hiver, ils se rendent à Portland, d'où le chemin de fer mène dans toutes les parties de la Confédération. La distance entre Liverpool et Québec est de 2,649 milles ou environ 1043

lieues. La traversée est en moyenne de 9 à 10 jours. Le prix du passage est fixé pour les émigrants ainsi qu'il suit, nourriture comprise.

176 francs pour les adultes.
83 — par enfants de 1 à 12 ans.
15 — par nourrisson.

Le service des postes pour l'Europe se fait régulièrement deux fois par semaine.

Que l'émigrant soit donc bien convaincu que ce pays fertile et plein de ressources infinies, lui offre en échange de son travail, l'indépendance dans le présent et de plus la prospérité dans l'avenir pour lui et sa famille.

RENSEIGNEMENTS

SUR

LA PROVINCE DE QUÉBEC

ET LES RICHESSES

DES CONCESSIONS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

Chaque fois que des crises politiques viennent peser sur les destinées de la France, un mouvement d'émigration se prononce; une foule de citoyens quittent la mère patrie pour chercher ailleurs, les uns le calme et d'autres l'aisance, que malgré un travail incessant et une abnégation presque complète, ils ne peuvent acquérir dans les vieux pays.

Beaucoup partent, un grand nombre réussissent à se faire dans le nouveau monde une position enviable, mais combien y en a-t-il d'autres qui voudraient aussi partir et qui restent rivés au vieux sol, faute des moyens nécessaires pour payer leur passage et faire les premiers frais d'un établissement convenable.

C'est ce qui a été compris par notre Société et pour que toutes choses soient faites avec des conditions assurées de complète réussite, elle n'a pas hésité à envoyer un agent en Amérique pour étudier le pays (qu'il connaissait déjà) au point de vue de l'émigration française.

Le choix de cet agent s'est fixé sur la province de Québec, en Canada. Cette province présente un avantage qui

lui est particulier, c'est d'être presque française, puisque sur une population de 1,110,664 habitants, 847,982 sont d'après le recensement de 1861, d'origine française.

Douée d'un sol très-fertile, possédant toutes les ressources nécessaires pour le développement d'industries diverses, dotée des institutions les plus libérales et offrant un vaste champ à toutes les capacités, la province de Québec présente des avantages sérieux aux émigrants français. Ils ne trouveront nulle part, en effet, un accueil plus franc et plus bienveillant au milieu d'une population qui est restée toute française de mœurs et de langage.

Mines. — On y trouve des mines d'or, d'argent, de platine, de cuivre, nickel, cobalt, tilane, plomb, fer, manganèse, des gisements de craie, d'ardoises, de chaux, de marbre serpentine et du granit, du grès, des dalles à trottoirs, du talc ainsi que de l'ocre pour la peinture.

L'exportation des minerais de la province de Québec a été, en 1869, de 2,093,073 francs.

Forêts. — Les forêts de cette province se composent du noyer noir et blanc, du hickory, du chêne blanc et rouge, du frêne, du mérisier, de l'érable, de la plaine on-dée, du pin, du tamarac, de l'épinette, du sapin, du cèdre blanc et cèdre rouge et du sumac, toutes essences très-propres à faire des bois de construction et de service.

L'érable et la plaine fournissent le sucre.

Le sapin fait le baume du Canada.

L'épinette et le pin donnent de la résine.

La pruche et le sumac produisent du tan et toute les menues branches de la potasse.

Il n'est pas inutile de rappeler que ce sont les bois du Canada qui, à l'exposition universelle de 1867 à Paris, ont remporté la 1^{re} médaille d'or.

L'exportation des bois, pour la seule province de Québec, a été en 1869 de 53,613,256 francs.

Céréales, Légumes, Fruits. — Le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le maïs, les pois, les haricots, les fèves, les

lentilles, y viennent dans d'excellentes conditions. Les choux, les pommes de terre, le melon, la tomate, le piment y viennent en pleine terre, ainsi que tous les légumes en général. Le lin, le chanvre, le houblon, le tabac, la betterave s'y cultivent sur une assez grande échelle.

Les fruits, tels que les pommes, les poires, les prunes, les cerises, les framboises, les groscillies, les fraises font l'objet d'un commerce étendu.

On pourrait y introduire diverses cultures telles que celles du colza, de l'œillette, de la caméline, de la navette, des asperges et de beaucoup d'autres plantes économiques industrielles et comestibles.

L'exportation de la province a été, en 1869, de 22,282,085 francs.

Règne animal. — On trouve dans ces contrées l'ours, le lynx, le renard, la marte, le vison, la loutre, le blaireau, le rat musqué, le castor, qui fournissent des fourrures très-recherchées.

On y chasse l'orignal, l'élan, le lièvre, l'écureuil, le faisan, la perdrix, le canard sauvage, la bécassine, le pigeon ramier, etc.

On y élève le cheval, le bœuf, le porc, les moutons et la volaille sur une très-grande échelle et l'exportation en 1869 a atteint le chiffre de 24,912,820 francs.

Pêcheries. — Le saumon, la truite, l'écrevisse, l'anguille, la carpe, peuplent les lacs et les rivières.

Il y a, sur les côtes, une foule de crustacés, des homards, des bancs d'huîtres, etc. On y pêche l'alose, le maquereau, la morue, le hareng, le bar, l'esturgeon, la sardine, l'éperlan, le loup marin, le marsouin et la balcine.

L'exportation des produits des pêcheries a été, pour 1869 de 5,807,750 francs; ce qui porte le total de l'exportation de la province à la somme de 140,116,340 francs.

Celle des importations a été, pour la même année, de 147,715,875 francs.

Concessions. — La Société canadienne est concessionnaire, dans la province de Québec, de 320,000 acres de terrain, dont 200,000 sont situés dans les meilleurs cantons du comté de Beauce, à 18 lieues de Québec, la capitale, à proximité du chemin de fer de Québec à Bangor près Portland au nord des États-Unis.

Les autres 120,000 acres sont situés dans la vallée de Matapédia, sur le chemin de fer intercolonial à moitié chemin entre Québec et Halifax, port canadien de l'Atlantique.

Ces terrains de premier ordre pour la culture et magnifiquement boisés ont été choisis, avec un soin tout particulier par notre agent au Canada, par groupes de 20,000 acres et au-dessus afin d'y créer des centres ou villages d'au moins 100 familles.

Conditions de colonisation. — Ces terrains sont vendus aux colons par parties de 200 acres aux charges et conditions suivantes :

1^o Dans le cours des quatre premières années 20 acres de terre devront être défrichés et mis en culture. Une maison habitable d'au moins 16 pieds sur 20 sera construite et le colon devra y résider ou y installer son représentant qui y résidera.

Il est interdit d'abattre aucun arbre en dehors des 20 acres défrichés, jusqu'à parfait paiement des 200 acres, sans l'autorisation de la Compagnie.

La vente n'est considérée comme parfaite que lorsque toutes les conditions ci-dessus auront été accomplies et elle sera ratifiée au moyen de lettres patentes délivrées sans frais aux colons par le gouvernement, sur un certificat de la Compagnie déclarant que toutes les conditions sont remplies et qu'elle est remboursée de ses avances par le colon.

La Compagnie accorde jusqu'à dix ans au colon pour se libérer envers elle des avances faites pour lui et sa famille en y comprenant les intérêts au cours légal du pays.

Conditions faites par la Compagnie. — La Société canadienne, en s'engageant à amener dans le pays des

colons avec leurs familles, a pour but de donner aux établissements qu'ils pourront fonder, toutes les garanties de stabilité et de permanence. En les réunissant par groupes de cent familles, elle adoucira les regrets de la patrie absente, elle leur permettra de conserver plus longtemps des mœurs et des coutumes chères. Ils se feront à souhait une miniature de la grande patrie.

Voici de quelle manière la Société se propose d'opérer le transport et l'installation des colons, comment elle entend pourvoir à leur entretien et à leur subsistance.

Comment, en un mot, elle compte assurer la prospérité de ces établissements.

1° La Société prend le colon et sa famille en France avec les bagages, tels que linge, outils, vaisselle, literie, d'un volume ne dépassant pas 40 pieds cubes par famille.

2° Telle direction sera donnée à chacun pour que tous se trouvent à jour fixe au lieu d'embarquement au nombre de 200 familles à la fois.

3° Un navire frété dans ce but les prendra à son bord et les rendra à destination sans transbordement.

4° Des constructions seront disposées pour les recevoir, dans la partie de la colonie qu'ils devront occuper, et des vivres pour une valeur de 100 francs par mois et par famille, leur seront fournis pendant 18 mois à titre d'avances.

5° Les colons qui en feront la demande pourront recevoir de la Société des graines, instruments et bestiaux, jusqu'à concurrence de la somme de 400 francs par famille.

6° Chaque village recevra cent colons, plus ou moins, autant que possible, mais toujours calculé à 200 acres de territoire par colon, l'acre mesure 4,046 mètres 71 cent.

7° Tout le village ne formera d'abord qu'une brigade pour commencer de suite le défrichement qui se fera à la française.

8° Chaque village aura son forgeron, son charron et son boulanger, etc., etc.

9° Le site du village sera choisi près d'un cours d'eau ; les maisons distribuées comme en France. Chaque colon aura sa maison et à chaque maison attendra un jardin potager.

10° Des ateliers seront construits pour que les jours de mauvais temps les colons puissent travailler à l'abri, à la fabrication ou à la réparation de leurs outils, instruments, etc., etc.

11° Aussitôt que faire se pourra, il sera créé dans chaque village des industries pour donner de l'occupation aux femmes.

12° Les travaux seront dirigés par une commission de cinq membres élus au bulletin secret, comme une sorte de conseil de famille : le représentant de la Société pourra assister à leurs délibérations et donner son avis avec voix délibérative.

13° Toutes les avances faites par la Compagnie à chaque famille (y compris le prix des terrains) seront capitalisées et porteront intérêts au profit de la Compagnie.

Dix ans sont accordés pour rembourser toutes ces avances capital et intérêts.

Nous sommes convaincus que les hommes sérieux apprécieront que jamais colonisation n'a été présentée dans des conditions de réussite aussi complètes et aussi avantageuses.

Sur les 80 hectares concédés, que le colon en défriche 10 seulement, et qu'il règle la coupe des 70 hectares qui lui restent en bois de service et de chauffage, il pourra se faire ainsi un revenu régulier auquel on devra ajouter le rapport en sucre d'érable, en tan, en résine et en potasse, etc.

De plus, l'élevage des bestiaux et de la volaille, l'exploitation de leurs produits, tels que beurre, fromages et œufs vient s'ajouter et entrer pour une bonne part dans le bien-être.

La Compagnie est résolue de son côté à encourager efficacement toutes les industries et à favoriser l'écoulement des produits en Amérique et sur l'Europe.

de
la
ts,

ue
ux

de
te
ra
ix

ue
et

es

é-
es
es.

ae
ui
se
le
c.

si-
ifs
n-

fi-
nt

AVIS

La **Société Canadienne** est fondée sous le patronage de la **Société générale Forestière** (anonyme).

Pour plus amples renseignements concernant la Colonisation au Canada, s'adresser tous les jours, de 2 à 5 heures, ou écrire *franco*, au siège de la Société :

I, PLACE DU THÉÂTRE-FRANÇAIS, A PARIS, I.

